

COMMUNIQUÉ

11-02-2026

Développer l'expérience artistique et culturelle en faveur des publics en prison et en situation d'exclusion

La Ville de Besançon lance la deuxième édition de son appel à projets visant à développer les actions artistiques et culturelles à destination de publics sous main de justice, en partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Doubs et la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ) de Franche-Comté.

Cette initiative s'adresse aux associations culturelles souhaitant proposer des projets de création, de pratique artistique ou de médiation culturelle. Les actions devront s'inscrire dans une durée de deux ans à compter de l'automne 2026 et prévoir une implication active des participants.

Les candidatures sont ouvertes aux associations culturelles domiciliées à Besançon ou dans le Grand Besançon. La plateforme de dépôt des dossiers ouvrira le 16 février et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au jeudi 9 avril. Tout projet doit faire l'objet d'une démarche de co-construction avec les partenaires (SPIP et/ou DTPJJ) avant son dépôt.

L'ensemble des informations relatives aux objectifs, critères d'éligibilité, modalités de sélection et de financement est disponible [en ligne](#).

Contact

Adèle BERNENGO - Cheffe de projet culturel, Direction Action Culturelle

Contacts presse

Auriane CALVÉS
Claire DUPOUËT

06 33 67 25 23
06 20 55 98 46

auriane.calves@besancon.fr
claire.dupouet@besancon.fr